

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 60 (1987)
Heft: 3

Artikel: Prix d'urbanisme Gottfried Semper 1987
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128766>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

téressent à l'aménagement du territoire, sont en cours de formation professionnelle ou déjà dans la pratique de cette discipline. Les étrangers vivant en Suisse et les Suisses résidant à l'étranger sont également admis.

4. Le jury dispose de FS 10 000.— pour récompenser les gagnants du concours (premier prix: FS 5000.—).
5. Jury:
 - président: Leo Lienert, D^r h.c. ing. forestier SIA, Sarnen,
 - vice-président: Claude Ruedin, planificateur SIA, Männedorf,
 - Hans Boesch, écrivain, Stäfa,
 - Luzius Huber, architecte SIA, aménagiste, Küssnacht,
 - André Jeanneret, ing. rur. SIA, a. aménagiste cantonal, Neuchâtel,
 - Gerhard Kocher, D^r rer. pol., conseiller scientifique, secrétaire de l'Association suisse de prospective, Horgen,
 - Arlette Ortis, architecte SIA, urbaniste, Genève,
 - Alfred Ribi, D^r med. psychiatre FMH, enseignant à l'Institut C. G. Jung, Meilen.
6. Les documents à fournir sont les suivants:
 - les pages nécessaires à la présentation du texte et des éventuels éléments graphiques; un résumé de deux pages A4 au maximum.
 Le mémoire et le format utile des pages doivent correspondre aux directives de la SIA concernant les documentations, notamment au document A4392-5 «Le manuscrit».

Ce document peut être obtenu gratuitement au secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, avec adjonction à la demande d'une enveloppe affranchie, format C5, portant l'adresse du destinataire.

7. Les travaux sont à remettre *jusqu'au 30 avril 1987* (timbre postal) à:
Secrétariat général de la SIA
Case postale
8039 Zurich
Concours GAE
Les travaux seront remis sans indication de nom avec une « devise ». Le nom et l'adresse de l'auteur figureront dans une enveloppe fermée jointe à l'envoi et portant la devise.
8. Il ne sera pas répondu aux questions.
9. Les décisions du jury sont définitives. La voie judiciaire est exclue.

ASPAN-SO vient de faire paraître une intéressante brochure sur le thème

INFORMATION ET PARTICIPATION

Elle est en vente au prix de 5 fr.
auprès de M. Debrot, secrétaire ASPAN-SO,
Port-Roulant 1 A, 2003 Neuchâtel,
tél. (038) 24 25 15.

Prix d'urbanisme Gottfried Semper 1987

Concours de la Fondation Geisendorf pour l'architecture

La Fondation pour l'architecture créée par l'architecte défunt Charles Edouard Geisendorf organise, pour la première fois en 1987, le Prix Gottfried Semper, destiné à récompenser des contributions exceptionnelles dans le domaine de l'urbanisme.

Le prix est réservé à des projets d'urbanisme en Suisse, au moins partiellement réalisés, tels qu'ensembles de bâtiments, quartiers d'habitation, aménagements de places ou de rues, restaurations de quartiers, création de centres, insertions de nouvelles constructions dans un tissu urbain existant.

Le concours est ouvert aux architectes et aux urbanistes indépendants ou fonctionnaires ainsi qu'aux groupements de projets domiciliés en Suisse. Le jury peut en outre, au-delà du délai d'inscription, inviter d'autres personnes à présenter une documentation. L'échéance pour la remise de la documentation par les concurrents est fixée au 15 avril 1987.

Le jury du Prix 1987 est composé de MM. Benedikt Huber, prof., arch. FAS/SIA, Zurich; Benedetto Antonini, urbaniste cantonal, Lugano; Klaus Humpert, prof., arch. BDA, Stuttgart; M^{me} Arlette Ortis, arch. SIA, Genève; M. Alfredo Pini, arch. FAS/SIA, Berne.

Le jury dispose d'un montant de 40 000 francs pour l'attribution de deux prix au maximum. Il a en outre la faculté de décerner des mentions honorables. La remise du prix sera publique; les projets primés et distingués feront l'objet d'une publication adéquate.

Les formules de participation peuvent être demandées soit au Secrétariat général de la SIA, Selnaustrasse 16, case postale, 8039 Zurich, soit aux sections régionales des associations professionnelles SIA et FAS.

Bureau du groupe Suisse occidentale:
Simon Kohler, président
Claude Ketterer, vice-président
Pierre Debrot, secrétaire
Jacques Bregnard, trésorier

Port-Roulant 1a
2003 Neuchâtel
Chèques postaux
10-11902 Lausanne

Rédaction des Cahiers ASPAN-SO:
Geneviève Calpini, rédactrice responsable
ASPAN, Schänzlihalde 21
3013 Berne
Tél. (031) 42 64 44

Comité de rédaction:
Michel Jaques, président
Membres: Anne-Marie Betticher,
Jacques Bregnard,
Fulvio Moruzzi, Arlette Ortis,
Raymond Schaffert

Rédaction « Habitation »:
François-Joseph Z'Graggen,
rédacteur principal
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél. (021) 44 72 31

Administration et publicité:
Imprimeries Populaires, Lausanne
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne
Tél. (021) 20 41 41
Chèques postaux 10-6622